



Corcelles-en-Beaujolais

# FEUILLE MUNICIPALE

## JUILLET 2012

### *Le mot du Maire*

*La continuité dans le dynamisme et la rigueur*

*Nous avons eu un printemps chargé en évènements électoraux. La participation des électeurs corcellons a été très forte pour l'élection du Président de la République, elle s'est avérée moindre pour la désignation du député de notre circonscription. Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir. Le choix des électeurs détermine l'avenir de notre pays, et dans le contexte difficile que nous vivons, voter signifie aussi participer au grandes orientations nationales.*

*La situation économique de nombreux pays est préoccupante, et les collectivités locales elles aussi en subissent les conséquences. Notre petite commune, qui dispose de faibles ressources, est tributaire de cette crise mondiale car les aides s'amenuisent au fil du temps. Il nous faut trouver de nouvelles recettes en tentant de conserver notre autonomie ; la hausse des taux des trois taxes directes locales (taxe d'habitation et taxes foncières) pourrait procurer un supplément de ressources, cette solution n'a pas été retenue par vos élus municipaux.*

*Nous avancerons plus lentement dans nos projets, avec prudence, mais nous progresserons !*

*Les travaux de reprise de la façade nord de la salle des fêtes, l'aménagement du centre du village, la réorganisation partielle du cimetière sont des projets actuellement en cours. La construction de la nouvelle station d'épuration est ralentie par les mauvaises conditions climatiques mais elle devrait néanmoins être terminée en fin d'année. Notre présence systématique aux réunions hebdomadaires sur le chantier permet de sécuriser l'avancée des travaux et d'éviter les « mauvaises surprises ».*

*Notre rigueur nous a permis de dégager suffisamment d'excédents ces toutes dernières années pour pouvoir réhabiliter les appartements situés au dessus de la salle des fêtes sans recourir à l'emprunt, et il y a tout lieu de s'en féliciter.*

*Même si cette période de crise nous impose certaines restrictions, nous ferons en sorte de rendre compatible cette « chasteté » budgétaire avec l'aménagement d'un bon équilibre et d'un bien-être des habitants sur la commune.*

*Quoiqu'il en soit, sachez que nous sommes à votre écoute. Je vous souhaite de bonnes vacances,*

*Avec mes amitiés,  
Jean Paul CHEMARIN, Maire*

### INFO

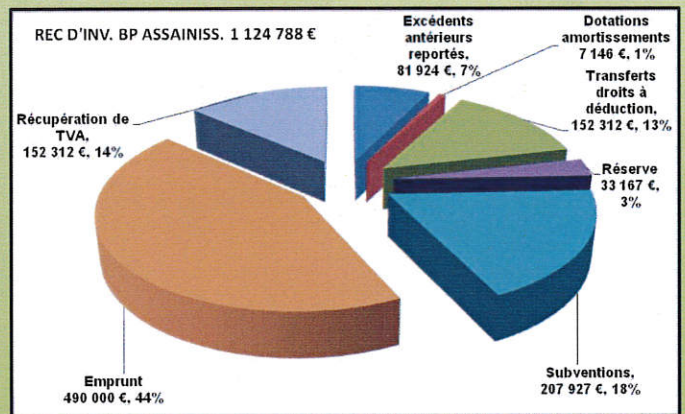
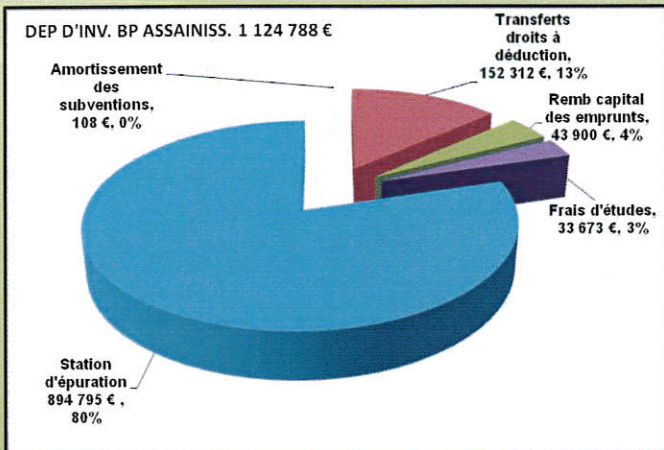
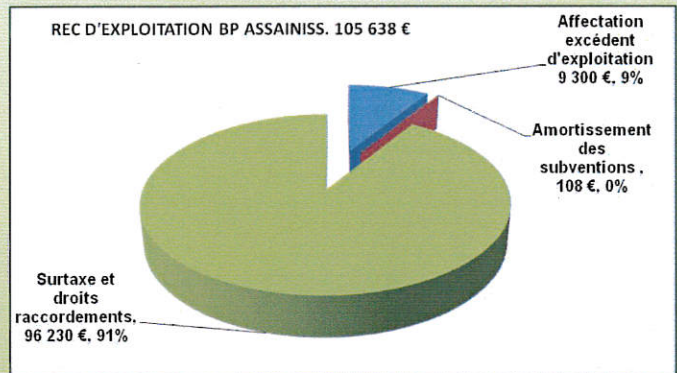
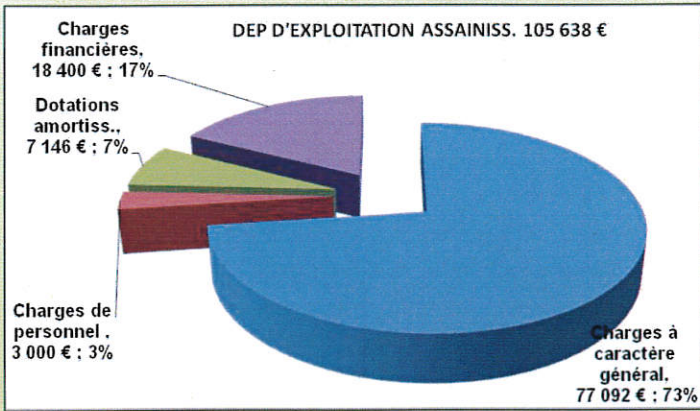
Durant les congés annuels d'été, du 30 juillet au 24 août 2012 inclus, le secrétariat sera ouvert :

\* les mardis 31 juillet, 7, 14 et 21 août : de 14h00 à 18h00

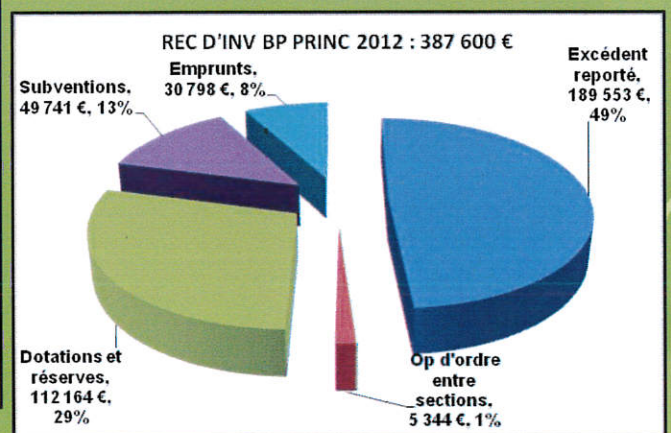
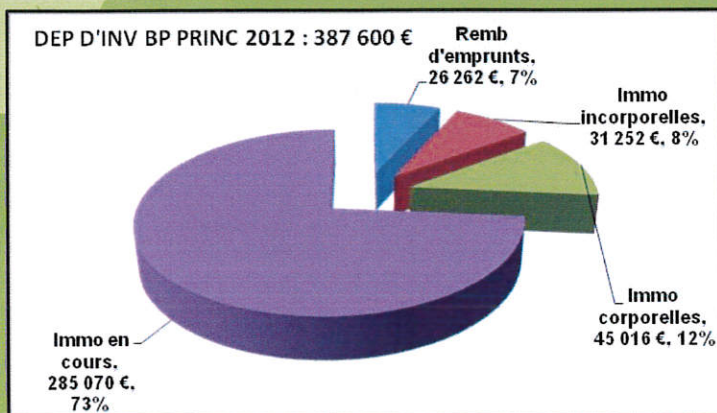
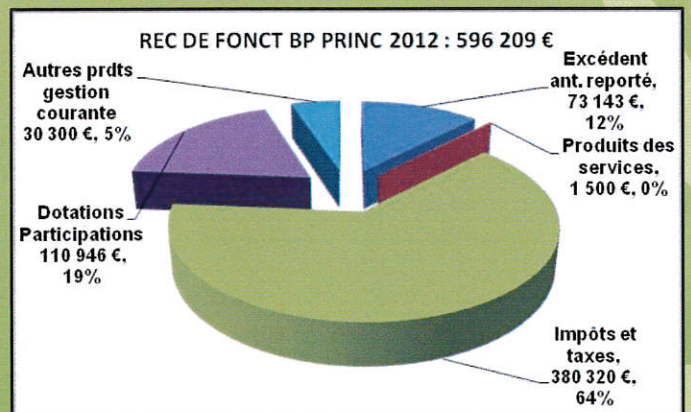
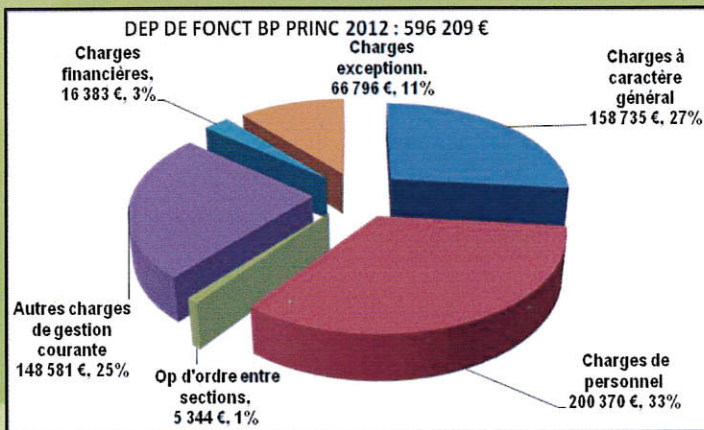
\* les vendredis 3, 10, 17 et 24 août : de 9h00 à 13h00

Reprise des horaires habituels dès le 27 août 2012

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT



## BUDGET PRINCIPAL



## CREDITS SCOLAIRES : 25 470 € soit 259,90 €/élève

Fournitures scolaires	4 500.00
Abonnements, documentation	450.00
Subvention à l'Ass Sportive Scolaire	500.00
Produits pharmaceutiques	150.00
<b>Total A</b>	<b>5 600.00</b>
Frais de pressing/laverie	1 000.00
Subvention Association Cantine Scolaire (7 000 € subvention 3 000 € achat gros matériel)	10 000.00
Séances et transports à la piscine	3 800.00
Produits d'entretien	100.00
Internet	800.00
<b>Total B</b>	<b>15 700.00</b>
Crédits exceptionnels (rideau 4 <sup>ème</sup> classe 1 000 €, réparation lecteur radio cd 400 €, projecteur diapos 250 €, 6 sapins synthétiques 150 €, banc supplémentaire maternelle 100 €, draps alèses 70 €, meuble étagères 500 €, tableau numérique 1 700 €)	
<b>Total C</b>	<b>4 170.00</b>

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 14 311 €

Association sportive scolaire	500.00
Halte Garderie « les P'tites Canailles »	150.00
Cantine scolaire	7 000.00
Amicale des conscrits	307.00
CATM Corcelles-Lancié (Anciens d'Algérie)	100.00
Rugby Loisirs Vétérans (report de l'année 2011 non réclamée)	1 000.00
Jeunes Sapeurs Pompiers de Ludna (Saint Georges de Reneins)	300.00
Grumeurs de Bacchus de Corcelles-en-Beaujolais	570.00
<b>Total Associations de Corcelles-en-Beaujolais</b>	<b>9 927.00</b>
Diverses Associations extérieures (Prévention Routière Rhône, Œuvre Pupilles Pompiers Rhône, DDEN, AFBTP)	76.00
Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural	122.00
Union des Familles de 01 St Didier/Chalaronne (01) : collègue	76.00
Centre de loisirs Les Ptits sou liés de Villié Morgon : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	200.00
Centre de loisirs des 3 Ballons CLSH Belleville : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	100.00
Centre de loisirs AJC Thoissey : 2.50€/jour/enfant - enveloppe minimale de	200.00
Amicale Laïque Belleville/St-Jean/Taponas : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	100.00
Amicale des Retraités de Lancié pour le portage des repas	300.00
Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation : 15€/élève	30.00
Comité d'Organisation du Tour du Beaujolais Cycliste	100.00
Marathon du Beaujolais	100.00
<b>Total associations extérieures</b>	<b>1 404.00</b>
<b>Solde non attribué</b>	<b>2 980.00</b>



### Voirie

Pour votre sécurité et celles de vos enfants, des barrières de sécurité seront posées prochainement. Le parvis de l'école sera rénové (béton désactivé) et une barrière amovible sera installée



### Cimetière

Les travaux d'aménagement du cimetière ont débuté :  
- arrachage de la haie côté ouest qui sera remplacée par un mur  
- pour répondre aux nouvelles demandes des familles et être conforme à la législation, des emplacements pour cavurnes (demi-concessions destinées au dépôt des urnes cinéraires) ont été prévus.



### Bâtiments

Dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments recevant du public, une réflexion est engagée par le biais de la Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône. Réhabilitation des 2 appartements jouxtant la salle des fêtes : suite à l'appel d'offre, les entreprises ont été sélectionnées pour un coût prévisionnel de travaux s'élevant à 150 000 € HT. Le monument aux morts rue des écoles et le calvaire du stade ont été rénovés



### Urbanisme

Le règlement du PLU est en phase finale et la mise à l'enquête publique devrait avoir lieu à la rentrée. Si la loi sur l'augmentation de 30 % du volume constructible d'une habitation n'est pas abrogée, une notice d'information sera consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.  
**RAPPEL** : toute modification de l'aspect extérieur d'une habitation (toiture, façade, crépi, etc...) doit faire l'objet d'une déclaration de travaux. N'hésitez pas à venir nous consulter en mairie.



### Aménagement du bourg

Après appel d'offre, le Cabinet BRANLY a été retenu pour réaliser l'étude et le projet pour un coût de 8 300 €  
Réalizations envisagées : kiosque, places de parking, espaces verts, aire de jeux, etc...



### Station d'épuration

Les travaux de l'ouvrage ont débuté le 26 avril :  
- Pose du réseau EDF réalisée en souterrain  
- Décapage des sols, implantation des ouvrages, drainage sous les bassins  
- L'accès des lieux est règlementé



### Jumelage

Cette année, il n'y aura pas de rencontre avec Aydat et Marennnes. Mais le comité continue ses activités et vous donne rendez-vous le 26 août pour le 3<sup>ème</sup> rassemblement de voitures anciennes.



### Travaux RD9

Les conduites d'eau potable entre le Vieux Bourg et la Lime ont été remplacées pour un coût de 125 000 €. Ces travaux sont entièrement financés par le SIEHB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais) auquel notre commune adhère.



### Civisme

Des dégradations ont été constatées à maintes reprises (miroir d'intersection cassé, bouteilles vides et papiers laissés sur la chaussée, arrachage de fleurs...). Les plantations effectuées par nos employés sont réalisées avec le budget de la commune, donc notre argent. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales que nous n'hésiterons pas à faire appliquer !



### Internet

Pour vous tenir informés de l'actualité, des informations pratiques ...  
N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune :  
[corcellesenbeaujolais.com](http://corcellesenbeaujolais.com)